



PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE

Selon la norme NF C18-550

B1VL/B2VL/BCL/BRL

Public concerné :

Personne Electricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et /ou des manœuvres permises.

Objectif Général :

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.

Pré requis :

Connaissance en électricité

Durée :

Initiale 21 heures de face à face pédagogique

Recyclage 11 heures de face à face pédagogique

Nombre de participants :

Groupe de 1 à 8 personnes

PROGRAMME DE FORMATION :

Module tronc commun :

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, vérification plan, vérification d'absence de tension (VAT)).
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Module intervention BT générales (BRL):

- Les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- Les fonctions des matériels électriques BT ;
- Les informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'exploitation électrique.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
- Les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité).
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.

Modules exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1VL, B2VL, BCL)

- Les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Le rôle du charge de consignation et du charge d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les fonctions des matériels électriques BT .
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travaux), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc...).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

Evaluation :

Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation et contrôle des connaissances théoriques (QCM critères d'évaluation : 75% de bonnes réponses avec aucune erreur sur les questions fondamentales) et des mises en pratiques. Cette attestation de formation permet à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Utilisation d'un vidéo projecteur pour projeter un Powerpoint, réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique. Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.